

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Valable jusqu'au 30 avril 2022

CHARTÉ ANC Vendée

Le comité de pilotage de la charte pour un ANC de qualité en Vendée, présidé par M. Nicolas GRIMAUD,
a validé l'engagement de l'entreprise :

SARL CHARRIER NC

PUY DE SERRE

représentée par : Christophe CHARRIER

Dans la charte pour un ANC de qualité en Vendée.

A la Roche sur Yon,
Le 21 Avril 2021



Nicolas GRIMAUD,
Président du Comité de Pilotage